

Victoire nette de Mado et défaite cinglante pour Chalus à Baie-Mahault

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

23 mars 2026



Le président de Région, candidat à la mairie, a été nettement battu par Michel Mado au second tour de l'élection municipale à Baie-Mahault. Rattrapé par ses déboires judiciaires et handicapé par une stratégie électorale contestée, Ary Chalus incarne le perdant le plus emblématique de ces municipales 2026. Éclairage sur une soirée de vérité.

La lueur blanche de la salle de la médiathèque Paul-Mado (bureau

centralisateur) a jeté une lumière crue sur les sentiments en cette soirée électorale. Sur le visage des uns, très nombreux, l'ivresse d'une victoire sans appel. Sur celui des autres, peu présents, l'hébétéude de l'échec. Ary Chalus, lui, n'était pas là. Ni pour concéder, ni pour faire front. Le président de Région, qui menait tambour battant la liste « l'Alliance démocratique », avait choisi l'absence au soir du second tour des municipales dimanche 22 mars. Une disparition qui en dit long sur l'ampleur de la défaite : 4 021 voix, soit 34,04 % des suffrages, loin derrière Michel Mado (chemise blanche au centre photo ci-dessus), élu avec 6 476 voix et 54,83 % des suffrages.

« *C'est la fin d'un cycle* », constate un militant d'Ary Chalus, les yeux hagards, comme si le ciel lui était tombé sur la tête. Dans le camp Chalus, les têtes sont basses, les mines défaites. Quelques membres de la liste défilent en silence, le regard fuyant, tandis que les partisans de Michel Mado s'en donnent à cœur joie. Klaxons et hourras retentissent à 20 h 25 à son arrivée au bureau centralisateur, puis à 21 h 20 au moment de la proclamation des résultats, éclatent cris de joie et vacarme assourdissant.

Tout a souri au tombeur du président de Région. Michel Mado a incarné une dynamique que rien n'a pu freiner. Dès le lendemain du premier tour dimanche 15 mars, les reports de voix de Simon Vainqueur et de Frédéric Théobald ont été mobilisés au travers d'une fusion de listes. Le « *vote utile* » anti-Chalus/Bernadotte a achevé de faire basculer l'électorat, laminant la candidate socialiste Sylvie Chammougon, qui avec 1315 voix a perdu plus de 700 suffrages entre les deux tours.

Les abstentionnistes du premier tour, en se mobilisant, ont voté deux fois plus pour Michel Mado que pour Ary Chalus. La lourde défaite d'Ary Chalus ne s'explique pas seulement par la mécanique électorale.

Depuis deux ans, son calendrier judiciaire pèse comme une chape de plomb. Le 20 mai 2025, condamné en appel pour dépassement des

dépenses de campagne de l'élection régionale de 2015 — une peine assortie d'une amende et de deux ans d'inéligibilité — il s'est pourvu en cassation. Puis le 11 mars, à quatre jours du premier tour des municipales, Ary Chalus était invité à comparaître devant le tribunal correctionnel de Paris ([lire ici](#)) pour l'audience de mise en état de son procès pour des faits présumés de détournement de fonds publics au détriment de l'Assemblée nationale et de la commune de Baie-Mahault. Pour finir, les électeurs n'ont pas goûté le stratagème ourdi sur la liste qu'il conduisait : Teddy Bernadotte, troisième de liste, était en réalité le véritable postulant au mandat de maire, sans cependant solliciter le suffrage des électeurs sur son propre nom. Un montage perçu comme une manœuvre de trop.